

MINISTÈRE DES ARMÉES
ET DES ANCIENS COMBATTANTS

ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

ordre du jour n°10

=oOo=

du général d'armée aérienne Fabien Mandon
chef d'état-major des Armées

Officiers, sous-officiers et officiers mariniers, soldats, marins et aviateurs, personnel civil des Armées,

Dans quelques jours, les premiers appelés du Service National rejoindront les rangs de nos Armées. Le choix volontaire de ces jeunes Françaises et jeunes Français, alors même que la paix ne peut plus être considérée comme acquise sur notre continent, les honore et nous oblige.

Le Service National leur offre la possibilité de donner du temps à la Nation. Il leur propose aussi d'appartenir à quelque chose qui les transcende. Ils n'oublieront jamais ces dix mois, qui marqueront souvent le premier d'une série d'engagements forts.

Les appelés du Service National, tous volontaires, sont nos frères d'armes. Ces jeunes soldats français sont des nôtres. Comme nous, ils serviront sous statut militaire. Ils partageront avec nous les mêmes vertus, et ils éprouveront la force du collectif, portée par l'effort commun. Ils porteront les mêmes uniformes. Ils arboreront avec fierté les insignes de nos unités, et embrasseront les traditions illustres de celles-ci. Vos étendards, drapeaux et fanions sont les leurs.

Quel que soit le métier choisi, vous leur confierez, sur le territoire national, des missions concrètes, accessibles avec une expérience de quelques mois, certaines complémentaires de celles de leurs camarades professionnels et d'autres en toute autonomie. Notre capacité opérationnelle en sera accrue. Grâce à eux, nous pourrons faire face à des besoins que nous ne pouvions satisfaire précédemment : le Service National est une réponse au contexte géopolitique dégradé et contribue à l'anticipation des chocs de demain.

La cohésion nationale est aujourd'hui l'objet d'attaques régulières de nos adversaires. Là où l'effort est nécessaire, ils stimulent le relâchement ; là où la France doit se dresser, fidèle à ses engagements, ils distillent la tentation du renoncement ; là où elle doit être unie, ils attisent les divisions. Grâce aux liens tissés pendant dix mois, le Service National contribuera au renforcement de la résilience de la Nation. L'esprit de défense, essence de la force d'âme de notre pays, en sera affermi.

Vous avez initié des efforts remarquables pour préparer l'arrivée des appelés du Service National. Je vous demande de porter une attention toute particulière aux phases clés de l'incorporation et de la formation initiale.

Nous n'en sommes qu'au début d'une évolution majeure pour nos armées et déterminante pour notre défense. Nous avons l'obligation de réussir. Je compte sur vous pour faire de cette première année du Service National le succès dont la France a besoin.

Paris, le vendredi 28 août 2026

A black ink signature is written over a red circular official stamp. The stamp contains the text "MINISTÈRE DES ARMÉES" at the top and "REPUBLIQUE FRANÇAISE" at the bottom, surrounding a central emblem. The number "14" is printed in red at the bottom of the stamp.